

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé en Normandie

Ça sert à quoi un syndicat ? À informer, à défendre, à revendiquer, à gagner ! La CGT Enseignement privé en Normandie a décidé de vous transmettre une série de petites infos, traitées sous un angle humoristique. Mais le fond est bien sérieux. Bonne lecture !

Multiplication des séances...

La Normandie semble propice aux miracles car, dans pas mal d'établissements de l'académie ayant fait le choix d'une durée de cours de 50 minutes, le nombre de séances passe de 18 à 20 pour un prof à temps plein. Suite aux remontées effectuées auprès de la rectrice, celle-ci a diligenté plusieurs enquêtes administratives. Elle a rencontré les directeurs diocésains et des inspecteurs se sont rendus dans des établissements. La CGT poursuit son combat contre ces mesures néfastes tant pour les élèves que pour les enseignants !

Lycée Pro : merci qui ?

« Promis, la réforme du Lycée Professionnel n'aura pas d'impact sur l'emploi ! » Alors, comment se fait-il que des sections Gestion Administration ferment leurs portes à la rentrée 2020 dans les académies de Caen et Rouen ? La sentence est tombée en juin alors que la réforme n'en est qu'à ses débuts. Les dotations horaires l'an prochain devraient apporter de très mauvaises surprises...

Et PAF !

Nous avons tendance à l'oublier dans l'enseignement privé : nous avons le droit de nous inscrire au PAF, Plan Académique de Formation, géré par le rectorat. L'offre, sans être extraordinaire, améliore sensiblement celle de Formiris à laquelle on nous cantonne souvent. Alors n'hésitez pas à vous inscrire en ligne sur l'intranet académique.

Date limite : 6 octobre.

Commission de l'Emploi : les représentants des chefs d'établissement réapprennent leur alphabet.

Lors du mouvement de l'emploi 2019 en Normandie, les organisations syndicales ont une nouvelle fois travaillé à la transparence du mouvement, et on lutté pour que des heures, voire des postes ne restent pas « cachées » et soit bien disponibles aux demandes de mutation. Il s'agit de la stricte application des accords de l'emploi de l'enseignement privé. La CGT Enseignement Privé a suivi, informé et épaulé plus d'une cinquantaine de demandes de mutation et de nombreux collègues ont obtenu satisfaction dans leur nouvelle affectation.

Leurre de la prière ?

Plusieurs établissements ont organisé des prières ou des « bénédictions de cartables » lors de la rentrée des personnels ou des élèves en Normandie. La reprise en main de l'enseignement privé par l'Église est en marche. Il est indispensable de rappeler que les enseignants des établissements privés bénéficient de la « liberté de conscience » et que toute manifestation religieuse doit être proposée sur la base du volontariat et en dehors du temps pédagogique.

SOS CGT !

En Normandie, la CGT représente plus de 20% des personnels dans le 2nd degré. Nous progressons fortement dans le 1^{er} degré. Et ce n'est pas anodin. Les conditions d'exercice sont de plus en plus difficiles et les sources de pression nombreuses. Les collègues souhaitent se défendre ou se prémunir. Mais n'attendez pas qu'il soit trop tard pour nous contacter. Chaque difficulté prise à temps est bien plus simple à surmonter. D'ici là, rejoignez-nous, syndiquez-vous !



Faveur exceptionnelle !

Un arrêté publié le 27 août modifie la liste des fonctions des maîtres du privé ouvrant droit à la classe exceptionnelle. Sont ajoutées les fonctions de directeur adjoint et de tuteur de maîtres en contrat provisoire. L'enseignement en classe de BTS est pris en compte, y compris si le nombre d'heures est faible. C'est une victoire de l'action syndicale. Attention, c'est l'arbre qui cache la forêt car le nombre d'élus à la Classe Exceptionnelle reste bien trop limité.

Une bonne nouvelle peut en cacher une... mauvaise !

Le délai de notification du rendez-vous de carrière est désormais de 15 jours. Au préalable, il était d'un mois. Après l'inspection, le délai pour d'éventuelles observations du compte rendu est désormais de 15 jours. Avant, il était de 3 semaines. Sans doute pour que nous soyons plus vigilant.es et réactif.ves !

Inscription aux concours (1^{er} et second degré)

Les inscriptions aux concours de la session 2020 sont ouvertes depuis le mardi 10 septembre 2019 et jusqu'au jeudi 10 octobre 2019, à 17 heures (heure de Paris). Les maîtres Délégués ne doivent pas passer à côté. Le concours est malheureusement encore le seul moyen de sortir de la précarité !

Pêche en ligne pour votre bulletin de salaire

L'ENSAP (espace numérique sécurisé de l'agent public) est accessible aux agents contractuels depuis le 1^{er} juin dernier. Vous y trouverez chaque mois, votre bulletin de salaire au format numérique. Alors rendez-vous sur

<https://ensap.gouv.fr/>

En cas de difficulté pour vous connecter, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons créé un petit « pas-à-pas » bien pratique...

Battre en retraite ?

La future réforme des retraites est en marche. Objectif : faire patienter jusqu'aux élections municipales, puis taper fort pour réaliser des économies sur le dos des salarié.es. Ne nous laissons pas bernier par la nécessaire suppression des "régimes spéciaux de retraite" qui sont bien souvent à l'équilibre et représentent 1,6% des salarié.es seulement. En revanche, on peut constater que toutes les réformes menées depuis 20 ans, au nom de l'équité, ont contribué à une nette dégradation de nos situations. En 1993, un.e enseignant.e partait en retraite à 60 ans et au bout de 37,5 années de travail, avec un calcul basé sur ses 10 meilleures années de salaire. Aujourd'hui, c'est 43 annuités, 63 ans et un calcul sur 25 ans. Dans le même temps, la richesse créée a plus que doublé en France sur la même période. Cherchez l'erreur !

Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé en Normandie

1^{er} degré : Marie BERAUD
06.15.92.19.41

2nd degré : Stéphane INGLIN
06.63.31.34.36

Emploi : Christelle SEBAHI
06.50.01.57.98

Formation : Rachid LAHLOU
06.24.57.46.15

Retraite : Laurent GOURIOU
06.34.45.25.80

**Santé -
Prévoyance :** Marie-Edith ANDRE
06.77.54.48.57

Personnels OGEC : Xavier THOMASSIN
06.46.56.71.47

... et tou·tes les autres !

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

CGT Enseignement privé

5 rue du Colonel Rémy
14000 Caen

Une seule adresse électronique :
normandie@cgt-ep.org

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !